

Une mutuelle

À la suite d'un sondage effectué auprès des Vaisonnais en septembre dernier, nombreux avaient été ceux ayant manifesté leur intérêt pour la mise en place d'une Mutuelle pour tous sur la commune. Aujourd'hui, ce projet se concrétise à travers un dispositif de complémentaire santé proposant des tarifs attractifs et des garanties performantes.

POUR TOUS les Vaisonnais !

INFOS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations concernant la Mutuelle pour tous à Vaison-la-Romaine sur le site de la Ville : www.vaison-la-romaine.com. Vous pouvez également appeler ou écrire au centre communal d'action sociale : 04 90 36 50 08 ou ccas@vaison-la-romaine.com.

LES CHIFFRES-CLÉS

0 en euros :
- le montant des frais de dossier pour toute adhésion ;
- la cotisation mensuelle à partir du 3^e enfant.

6 le nombre de formules de garanties proposées.

22 en euros :
la cotisation mensuelle à partir de laquelle un jeune de 22 ans peut devenir bénéficiaire de la Mutuelle pour tous.

40 en euros :
le montant remboursé sur une licence sportive, pour chaque bénéficiaire.





TOUS



L'INTERVIEW

DANIELLE MLYNARCZYK

ADJOINTE DÉLÉGUÉE
AUX AFFAIRES SOCIALES

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé d'être à l'initiative de la création d'une Mutuelle pour tous à Vaison-la-Romaine ?

D.M. : Parce que nous sommes pleinement conscients que certains de nos concitoyens traversent une période difficile, notamment en termes de pouvoir d'achat ; un sujet qui concerne absolument tout le monde. À tel point que, parfois, des arbitrages doivent être faits parmi les soins dont on a pourtant besoin. Cela nous ne pouvons nous y résoudre sans réagir.

Quels sont les avantages de ce dispositif, susceptibles d'inciter les Vaisonnais à adhérer à cette Mutuelle pour tous ?

D.M. : Ce dispositif produit un « effet de masse » qui pèse dans les négociations menées avec les différentes complémentaires de santé. Cela permet, en moyenne, de gagner 15 à 30% sur une mutuelle classique. Mais il ne s'agit pas de proposer des prestations au rabais. Bien au contraire ! Dès la formule de base, on peut prétendre à des remboursements dans les domaines de l'automédication, l'ostéopathie, etc. Ce dispositif démontre que tarifs bas et garanties performantes peuvent aller de pair.

Pourquoi les Vaisonnais, y compris ceux qui sont fidèles à leur mutuelle depuis de longues années, ont intérêt à étudier l'offre de la Mutuelle pour tous ?

D.M. : Tout simplement parce que ça n'engage à rien de s'informer. Ceux qui le feront auront tous les éléments nécessaires, pour comparer point par point la Mutuelle pour tous et leur formule actuelle. Et s'ils estiment qu'ils tireront bénéfice – tant sur le plan des tarifs qu'au niveau des garanties – à faire appel à un nouveau prestataire, les démarches pour changer d'organisme seront des plus simples. Car elles seront effectuées par leur future mutuelle, choisie par Mutcom, l'association mandatée par la Ville à cet effet.

Zoom sur la Mutuelle pour tous

Le contexte actuel

Aujourd'hui, 4,5 millions de Français n'ont plus accès à une couverture optimale des dépenses qui leur permettrait de se soigner correctement. Les causes de cet état de fait sont multiples : baisse des pensions de retraite, isolement, chômage... C'est à partir de ce constat que la Ville de Vaison-la-Romaine a décidé d'agir en faveur de ses administrés. Ceci afin que soient rendues accessibles au plus grand nombre, des assurances complémentaires de santé à la fois abordables et performantes.

Un partenaire associatif : Mutcom

Pour trouver l'assureur du contrat proposé dans le cadre de la Mutuelle pour tous, présentée le 26 janvier dernier aux Vaisonnais dans le cadre d'une réunion publique, la Ville a mandaté l'organisme Mutcom. Il s'agit d'une association loi 1901, à but non lucratif, chargée de négocier dans l'intérêt de ses adhérents les complémentaires de santé qui leur sont ensuite proposées. Mutcom couvre aujourd'hui près de 1,5 million de personnes partout en France.

EXEMPLES DE COTISATIONS MENSUELLES

Composition de la famille	Sécurité	Confort	Privilège	Standing	Optima	Optima+
Célibataire 22 ans	22,20€	31,10€	35,00€	38,80€	42,70€	46,50€
Couple 30 ans + 1 enfant	68,40€	96,80€	109,30€	120,90€	133,10€	145,40€
Mère seule 35 ans + 1 enfant	45,30€	64,60€	72,80€	80,90€	80,90€	97,50€
Couple 42 ans + 3 enfant	126,80€	136,00€	158,80€	176,40€	176,40€	212,40€
Couple 55 ans	104,80€	147,00€	165,80€	184,00€	184,00€	221,40€
Célibataire 65 ans	56,40€	79,20€	89,20€	98,90€	98,90€	118,80€
Couple 72 ans	129,60€	185,60€	209,80€	233,00€	233,00€	281,00€
Veuve 80 ans	93,70€	134,40€	151,90€	169,00€	169,00€	203,90€

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

- Une offre mutualiste pour tous les habitants de Vaison-la-Romaine.
- Six formules de garanties au choix.
- Des tarifs permettant jusqu'à 40% d'économie, selon l'âge du bénéficiaire.
- Pas de limite d'âge pour devenir adhérent.
- Une offre éligible à la loi Madelin pour les travailleurs non-salariés.

DES AVANTAGES NOTABLES

- Adhésion dès le lendemain de la signature du contrat.
- Aucun questionnaire médical ne doit être rempli au moment de l'adhésion.
- Possibilité d'évoluer vers une formule supérieure en cours d'année.
- Gratuité à partir du troisième enfant.
- Accessibles dès la formule de base : forfaits chambre particulière, optique, médecines douces et automédication.
- Pas d'avance d'argent grâce au tiers-payant et ce dans la France entière.
- Vaccin anti-grippe intégralement remboursé.
- Possibilité de gérer son contrat sur Internet, etc.

SIX FORMULES DE GARANTIES AU CHOIX

Prestations	Sécurité	Confort	Privilège
Hospitalisations médicales, chirurgicales et maternité	100%	100 à 125%	100 à 150%
Hospitalisation forfait chambre particulière	40 €/jour	70 €/jour	70 €/jour
Médecine courante	100%	100 à 125%	100 à 150%
Soins et prothèses dentaires	120 à 125%	180 à 200%	225%
Optique (lunettes)	100 à 275 €	150 à 325 €	200 à 375 €
Prestations complémentaires non remboursées par la CPAM	100 €/an	200 €/an	250 €/an

Voir la liste complète des garanties sur www.vaison-la-romaine.com



Le sport c'est la santé !

Remboursement du « sport sur ordonnance »

L'amendement Fourneyron, adopté récemment dans la loi de santé, qui prévoit la prescription d'une activité physique adaptée dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée ou maladie chronique, ouvre la voie à une avancée réelle en matière de prévention tertiaire (visant à diminuer les complications et éviter les rechutes d'une pathologie). La Mutuelle

pour tous prévoit un remboursement du « sport sur ordonnance ».

Financement des licences sportives

Les futurs bénéficiaires de la Mutuelle pour tous pourront percevoir jusqu'à 40 € de remboursement de leur licence sportive. De plus, la Mutuelle pour tous s'engage à verser un bon d'achat d'équipements sportifs de 30 €, en faveur du club où évolue le bénéficiaire.

AUTOMÉDICATJON : DE NOMBREUX MÉDICAMENTS REMBOURSÉS

La Mutuelle communale prévoit le remboursement d'un nombre important de médicaments, sans prescription médicale. L'automédication peut être utilisée pour des rhumes, des rhinites allergiques, des soins pédiatriques, des antalgiques, l'anxiété, les troubles du sommeil, etc.

Standing	Optima	Optima+
100 à 175%	100 à 200%	100 à 300%
70 €/jour	70 €/jour	70 €/jour
100 à 175%	100 à 200%	100 à 300%
255 à 275%	300%	350%
300 à 475 €	400 à 575 €	470 à 675 €
300 €/an	400 €/an	500 €/an

